Étude des subordonnées introduites par « avant que » en contexte discursif

1 Introduction

Les subordonnées temporelles introduites par la conjonction de subordination avant que (dorénavant abrégées en avant que P) font l'objet d'études qui examinent leur valeur présuppositionnelle, notamment Le Draoulec (1996) et Le Draoulec (2001). Ces études se limitent au contexte phrastique et ne tiennent nullement compte du contexte discursif dans lequel s'inscrivent ces subordonnées temporelles. C'est ce qui est proposé dans Le Draoulec (2003). Il s'agit d'examiner le comportement d'une subordonnée temporelle introduite par avant que en contexte discursif, i.e. en prenant en compte la proposition qui suit avant que P. Nous suivons l'idée développée dans Le Draoulec (2003) selon laquelle avant que P peut avoir une interprétation présuppositionnelle ou une interprétation assertive selon son contexte discursif. L'objectif de cette étude est d'élaborer cette hypothèse dans le cadre d'une théorie de l'interprétation du discours : la Segmented Discourse Representation Theory, ou SDRT, Asher & Lascarides (2003).

2 Interprétation présuppositionnelle vs. assertive de avant que P

À titre d'illustration, analysons deux discours¹, ci-dessous segmentés en propositions :

- (1) a. Je passais devant l'école chaque matin
 - b. avant de commencer ma journée de vadrouille.
 - c. J'accélérais toujours le pas de façon à ne pas trop voir la rangée des classes au fond d'une cour étroite (...)
- (2) a. Elle esquissait une danse du ventre
 - b. avant de proposer aux spectateurs de leur tirer les cartes.
 - c. Elle étalait devant eux trois rangées de trois cartes (...)

Dans les discours (1) et (2), les éventualités exprimées dans les subordonnées introduites par avant que, (1b) et (2b), résistent à la négation : il est faux que je passais devant l'école avant de commencer ma journée de vadrouille, et, il est faux qu'elle esquissait une danse du ventre avant de proposer aux spectateurs de leur tirer les cartes. Nous pourrions donc conclure à une interprétation présuppositionnelle pour ces deux subordonnées temporelles, hors contexte discursif. Maintenant, prenons en compte les suites discursives (1c) et (2c). Dans le discours (1), il existe un lien rhétorique, une élaboration, entre (1a) et (1c), mais pas entre (1b) et (1c). En conséquence, avant que P peut être remplacée par un groupe prépositionnel comme avant 8 heures, ou antéposée : Avant de commencer ma journée de vadrouille, je passais devant l'école. J'accélérais toujours le pas, etc. Ces opérations sont impossibles dans le discours (2) parce qu'il n'existe aucun lien rhétorique entre (2a) et (2c). En revanche, il y a une relation d'élaboration entre (2b) et (2c). Il est possible

¹Les exemples sont issus de la base textuelle Frantext.

de remplacer $avant\ que\ par\ l'adverbe\ puis\ sans\ que\ cela\ affecte la cohérence du discours.$ Le Draoulec (2003) se fonde sur ce que Ducrot (1991) appelle « la loi d'enchaînement » pour distinguer une interprétation présuppositionnelle, comme dans le discours (1), et une interprétation assertive, comme dans le discours (2) où il y a un enchaînement entre (2b) et (2c). Dans une interprétation assertive, $avant\ que\ P$ ne tient plus le rôle de localisation temporelle. Elle dénote, au contraire, une éventualité équivalente du point de vue énonciatif à la proposition principale et indispensable à l'avancement de la narration. Nous suivons l'hypothèse de Le Draoulec (2003) et allons tenter de mettre au jour des propriétés discursives liées aux interprétations présuppositionnelle et assertive de $avant\ que\ P$, dans le cadre de la SDRT.

Dans les discours (1) et (2), le lien entre π_1 et π_2 , respectivement les représentations sémantiques de (a) et (b), correspond à une relation Narration². Pour garantir une cohérence discursive, la relation Narration requiert un « topique » qui résume π_1 et π_2 . Nous pouvons le construire et l'étiqueter π^* . Ce topique introduit, par le biais de la relation Topique, le constituant complexe π_0 formé par π_1 et π_2 reliés par Narration.

Il faut maintenant rattacher π_3 , représentation sémantique de (c), à la structure du discours. D'après le principe de la frontière droite³, les constituants disponibles pour un

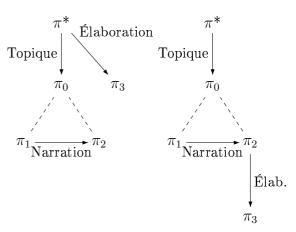


Figure 1: Structures des discours (1) et (2)

rattachement sont le topique π^* et π_2 . Dans le discours (1), il n'y a aucun lien rhétorique entre π_2 et π_3 . En revanche, π_3 correspond à une élaboration de π^* « le passage devant l'école ». Nous pouvons donc inférer une relation Élaboration entre π^* et π_3 . La structure du discours (1) est celle représentée à gauche dans la figure 1. Dans le discours (2), il existe un lien rhétorique entre les deux éventualités dénotées dans (2b) et (2c). En effet, π_3 représente un sous-événement de celui représenté dans π_2 . On peut donc ici conclure à une relation Élaboration entre π_2 et π_3 . La structure du discours (2) est à droite dans la figure 1.

3 Observations et bilan

Après avoir analysé d'autres discours issus de corpus, nous observons que lorsque la subordonnée introduite par avant que est présuppositionnelle, le nouveau constituant π_3 se rattache au topique résumant π_1 et π_2 . Et lorsque la subordonnée est assertive, le discours enchaîne sur le dernier constituant analysé, i.e. le constituant π_2 est le seul site de rattachement possible pour le nouveau constituant π_3 . Ces observations mériteraient d'être approfondies pour préciser les propriétés formelles et discursives des deux interprétations de avant que P.

Pour conclure, nous espérons avoir mis en lumière la nécessité de prendre en compte le contexte discursif pour l'étude des relations temporelles au sein d'un énoncé, notamment, nous l'avons vu, quand elles sont dénotées par la conjonction de subordination avant que.

²Ici, la présupposition est accommodée en se rattachant au contexte par le biais d'une relation de discours. Pour plus de détails, nous renvoyons le lecteur à Lascarides & Oberlander (1993) et à Asher & Lascarides (1998).

³Ce principe énonce le fait que seuls le dernier constituant analysé et les constituants qui le dominent sont des sites possibles pour le rattachement d'un nouveau constituant.

Références bibliographiques

- Asher, Nicholas et Lascarides, Alex (1998). The Semantics and Pragmatics of Presupposition. *Journal of Semantics*, 15(1), 239–299.
- Asher, Nicholas et Lascarides, Alex (2003). Logics of Conversation. Cambridge University Press.
- Ducrot, Oswald (1991). Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique. Paris: Hermann. Troisième édition corrigée et augmentée.
- Lascarides, Alex et Oberlander, Jon (1993). Temporal Connectives in a Discourse Context. In *Proceedings of the European chapter of the Association for Computational Linguistics*, pages 260–268. Utrecht, The Netherlands.
- Le Draoulec, Anne (1996). Les présuppositions dans l'analyse temporelle du discours. Le Langage et l'Homme, 31(4), 225–238.
- Le Draoulec, Anne (2001). Les différents types d'interprétation des subordonnées introduites par avant que. In R. Bok-Bennema, B. de Jonge, B. Kampers-Manhe, et A. Molendijk (éds.), Adverbial Modification, pages 157–168. Rodopi.
- Le Draoulec, Anne (2003). Quand, jusqu'à ce que et avant que : quelques cas particuliers de subordination temporelle hors présupposition. Volume anniversaire du Séminaire de Didactique Universitaire (SDU), Université Ovidius de Constanta. À paraître.